

Règlement de la Chambre – Suite

Comité des travaux de la Chambre – Suite

Renvoi à un comité spécial de la partie concernant l'attribution de temps, 2099, 2109, 2125, 2129

Comités parlementaires

Membres, réduction à l'exception des comités des comptes publics et de l'agriculture, 1481, 1583

Nombre, augmentation de 14 à (21), 1478, 2279

Crédits et prévisions budgétaires

Attribution d'une journée pour l'étude de chacun des ministères, 1907

Débat, limitation à 30 jours, exclusion des crédits supplémentaires et de quatre motions de subsides, 1728-9, 1739-41, 1861, 2112-3

Débat, limitation à 36 jours, 1478-9, 1518, 1533-4, 1573-5, 1580, 1635-6, 1689

Exclusion des crédits supplémentaires, 1534, 1543-4, 1565, 1572, 1578, 1580-1, 1636, 1680-1

Exclusion des motions de subsides et réduction du nombre à quatre, 1543, 1635-6, 1686-8, 1690

Débat, limitation à 45 jours, 1644

Etude par les comités permanents, 1479, 1518, 1533, 1542-3, 1572-4, 1578, 1685, 1693, 1743-4, 2289

Rapports, discussion à la Chambre, 1573-4, 1588-9, 1693, 1742-5

Procédure suivie en G.-B., 1479, 1573, 1586-7, 1637, 1641, 1685, 2109

Séances de 24 heures au besoin pendant les deux derniers jours de l'étude, 1907-8

Débats, disposition permettant à l'Orateur d'y mettre fin, 1961-2

Débats, limite de temps, 36, 107-8, 141, 264, 332

Atteinte aux droits des députés de l'arrière-ban, 1834-6, 1838, 1853-4, 1858-9, 1863, 1899, 1943-4, 1957, 1960, 1962, 1994-5, 1999, 2005, 2008-9, 2011, 2050-6, 2069, 2071-2, 2075-80, 2122-4, 2260-5, 2267

Chefs de parti, 851-2

Clôture et "guillotine", 1518-9, 1531, 1625, 1639-40, 1644-6, 1678, 1861, 1911, 1937, 1939-40, 1943-5, 1998-2000, 2008-11, 2070, 2080-1, 2105, 2113

Durée des discours, 1753-6, 1831-2, 1834-8, 1848-9, 1854-7, 1858-9, 1862-4, 1901-2, 1910-2, 1942, 1953, 1957, 2080, 2262, 2266

Esclavage d'une bureaucratie autocratique, 2068

Motion faite par un ministre, consentement de 60 p. 100 des députés, 1996, 2000, 2006, 2011, 2050, 2053-4, 2070, 2080-1, 2102

Moyen pour le gouvernement de faire adopter des mesures impopulaires, 2073-5

Protection des droits des tiers partis, 1564-5, 1742, 1837-8, 2123, 2126-7

Répartition égale entre les députés du gouvernement et ceux de l'opposition, 2122-5

Décisions de l'Orateur, appels

Abolition, 1481-2, 1519, 1546, 1582, 1638-40, 1651, 1691-2, 1909, 1994, 2126-7, 2132, 2209-10

Examen par un comité spécial, 2141, 2178-80, 2211

Maintien, 1566, 2134-7, 2139-40, 2171-2, 2176-8

Décisions du président d'un comité plénier, appels, abolition, 2133, 2135, 2137

Documents, dépôt, texte d'une déclaration publiée au hansard, consentement unanime, 885-6

Documents de nature confidentielle et privilégiée, 1464, 1524-5

Fonctionnaires, renseignements transmis à un député, 2059

Heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire, 650, 910, 1799, 2214, 2227-9, 2234-5

Séances entre six et sept heures du soir, 1480, 2132, 2214-6, 2230

Lecture de discours, 314

Lecture de pétitions n'atteignant pas les privilèges de la Chambre, 1761-2

Ministres (déclarations)

Commentaires devant être brefs, 1605

Réponses aux questions posées à l'Ordre du jour, 1904, 2074, 2239-40

Motions

Amendements retirés, 1739, 1935

Appels de députés proposant que certains collègues soient entendus, 765, 870-2

Motion proposée par un député, transfert sous la rubrique des ordres du gouvernement, 2132-3

Retour à l'appel des –, 1445, 1807, 2049, 2141, 2260, 2554, 2988, 3024

Motions de subsides

Abolition, 1945

Acceptation de dix ministères au lieu de six, 885

Réduction de six à quatre, 1517, 1685, 1687-8, 1690, 1728-9, 1740, 1861, 2113